

SERVICE DE LA POPULATION

Police des étrangers 1, rue du 24-Septembre CH-2800 Delémont t +41 32 420 50 00 secr.spop@jura.ch

DEMANDE DE VISA DE RETOUR

Pour ressortissants étrangers du canton du Jura dont le dossier est en suspens auprès du Service de la population

La demande est à présenter personnellement 48 heures avant le départ

Le passeport doit être valable au minimum 3 mois après la date du retour

Il n'existe pas de droit à l'octroi d'un visa de retour

Données personnelles du demandeur :

Nom, prénom				
Date de naissance				
Etat civil				
Nationalité				
Adresse				
No de téléphone/portable				
No de passeport				
Validité				
Autres membres de la famille inclus	dans la demande (co	nioint/enfants)		
Nom :	Prénom :		aissance:	
Nom :	Prénom :		aissance:	
Nom :	Prénom :		aissance:	
		Bate de lie		
Motifs de la demande :				
Date de départ : Date de retour :				
Lieu(x) ou pays de destination :		Transit :		
Motifs:				
Moyen de transport :				
Justificatifs joints :	☐ titre de tran		☐ certificat médical	
	•	illez préciser)		
Date et lieu :	Signat	ure :		